

<p>Date :</p> <p>VISA de l'autorité compétente en matière d'urbanisme :</p>	<p>Avertissement :</p> <p>Cette cartographie présente les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols dont la DDT a connaissance. En tout état de cause, les gestionnaires des servitudes concernées doivent être consultés, lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.</p>
<p>Echelle - 1:10000</p> <p>© IGN - BD-TOPO - Scan 25</p> <p>Base de données SUP DDT Haute-Vienne</p> <p>Réalisation : DDT Haute-Vienne / SIT / MCAT</p>	<p>Version : octobre 2022</p>

27

